**Révision de la DSP – Sauver nos services postaux en Europe**

La communication est un droit essentiel pour toutes et tous en Europe. Les services postaux garantissent une communication abordable et accessible, et assurent la cohésion sociale, territoriale et économique tout en assurant également le transport transfrontalier des colis et des marchandises, ainsi qu'un accès au commerce électronique pour tous. Tous ces points sont intégrés dans l'obligation de service universel (OSU). L'OSU est au cœur de la directive sur les services postaux (DSP) (97/67/CE, modifiée par les directives 2002/39/CE et 2008/6/CE). En vertu de celle-ci, les lettres et les colis doivent être distribués à chaque domicile ou local commercial, 5 jours par semaine, dans chaque pays de l'UE (moyennant certaines exemptions) [[1]](#footnote-2).

L'un des objectifs de la DSP était l'ouverture du marché postal à la concurrence et la suppression des chasses gardées. Les services postaux ont été entièrement libéralisés au sein de l'UE en 2008. Les syndicats des postes observent que la libéralisation a entraîné une hausse des prix, une baisse de la qualité, des pertes d'emploi massives et une détérioration des conditions de travail. La DSP visait principalement le courrier. Or les volumes de courrier ont diminué depuis, en raison de plusieurs facteurs tels que l'évolution des besoins des utilisateurs et l'avènement du commerce électronique qui a chamboulé la façon dont nous utilisons les services postaux. Dans ce contexte, la Commission européenne envisage de réviser une législation rendue obsolète par l'évolution des marchés postaux et des tendances économiques.

Les syndicats des postes, qui ont vécu les conséquences négatives de la libéralisation postale, sont des acteurs clés et dialogueront avec la Commission européenne dans cet exercice de révision et d'amélioration pour la DSP à venir. Afin de répondre aux besoins futurs des citoyens de l'UE et d'adapter la DSP aux objectifs politiques actuels de l'Union, les syndicats des postes font pression dans le cadre de la campagne Save Our Post.

**1. Investir dans l'avenir de la poste :**

Les Européens sont confrontés à la réduction des infrastructures, à un accès limité aux services bancaires et financiers, à des dispositifs de formation en difficulté à l'instar d'autres services essentiels, et, ont besoin de soins et d'un soutien réguliers l'âge venant. Ces services essentiels pourraient être fournis par les postes. Pour ce faire, leurs syndicats réclament au législateur des mesures incitatives pour renforcer les réseaux postaux et trouver des produits innovants. Nous demandons le maintien et l'amélioration de la portée et de la qualité des réseaux postaux universels. Nous demandons au législateur de permettre la diversification et la modernisation des réseaux postaux de manière démocratique. Dans de nombreuses régions d'Europe, notamment dans les zones rurales, les services postaux sont le seul moyen de communication et d'inclusion sociale. Nous appelons le législateur à maintenir le rôle crucial de la poste pour la promotion de la cohésion sociale et territoriale. Un réseau de plus de 1,8 million de travailleurs visitant chaque adresse et comptant plus de 138 000 bureaux de poste pourrait fournir une vaste gamme de services essentiels, financiers ou sociaux notamment. Nous devons investir dans les infrastructures existantes et dans le personnel plutôt que de démanteler les réseaux postaux.

**2. Tirer parti de l'OSU telle qu'elle existe pour tenir compte de la croissance du segment de la distribution de colis.**

La dynamique du marché en Europe a changé. Nous possédons des smartphones, utilisons des services numériques et faisons des achats en ligne. Aujourd'hui, les PMEs dépendent du commerce électronique et de la possibilité d'envoyer leurs produits aux quatre coins du monde. Sans remettre en cause l'importance du courrier, au vu de la croissance continue du commerce électronique, les colis sont d'une importance cruciale pour les économies nationales et constituent un moyen de soutenir la croissance des PMEs dans les régions. Par souci de croissance des économies nationales et de cohésion économique et territoriale, les syndicats des postes appellent le législateur à promulguer un droit citoyen complet à la livraison régulière et abordable de colis à des prix uniformes sur un territoire national, à l'envoi et à la réception de colis. Pour cela, nous demandons une réglementation forte du marché du commerce électronique, propre à garantir de bonnes conditions de travail, des salaires décents et une qualité de service élevée. Afin de rendre compte de l'importance et du rôle crucial que jouent les colis dans nos économies modernes, les syndicats des postes demandent la mise à jour des définitions de l'OSU et de son champ d'application[[2]](#footnote-3). À cette fin et pour contrer l'augmentation continue des formes d'emploi précaire sur le marché du commerce électronique, principalement par le recours à des sous-traitants dans le secteur des colis, ils demandent au législateur d'interdire le recours à l'externalisation et à des chaînes de sous-traitance pour le transport (y compris le chargement des colis) et la livraison des colis.

**3. Inclure des normes sociales et environnementales dans les normes minimales**

Toutes les entreprises prestataires de services dans le cadre de l'OSU rendent compte aux autorités réglementaires nationales (ARN). Les syndicats postaux exigent que les ARN respectent et préservent les normes sociales et environnementales. Il incombe aux ARN de mettre en œuvre des mécanismes correctifs en cas de non-respect des normes établies et de la législation nationale afin de prévenir la concurrence déloyale et le dumping social, en faisant respecter des pratiques équitables en termes de conditions d'emploi, de performances environnementales et de qualité de service. Pour ce faire, la révision de la DSP doit en même temps conduire à une réglementation stricte du secteur du commerce électronique et de tous les acteurs de la chaîne de valeur, notamment en ce qui concerne les exigences de déclaration supplémentaires prévues par le Green Deal de l'UE et la directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité.

**4. Garantir un financement durable de l'OSU**

La nouvelle DSP doit garantir le financement durable de l'OSU. Nous demandons au législateur de revoir le système actuel des fonds compensatoires postaux. Tous les acteurs de la chaîne de valeur postale doivent contribuer au financement de l'OSU, tout en garantissant une qualité de service élevée à des prix uniformes et abordables. Les entreprises ne doivent pas être autorisées à ne choisir que des domaines rentables. Elles ne doivent pas être autorisées à opérer si elles pratiquent le dumping social sur un marché national par le biais d'une quelconque forme de concurrence déloyale.

**5. Maintenir les exigences minimales en matière d'OSU**

Les définitions actuelles de l'OSU en termes de qualité, d'abordabilité, d'accessibilité, de délais de livraison et de normes de fréquence doivent être respectées et/ou maintenues telles que fixées dans chaque contexte national. Dans sa forme actuelle, la DSP ne permet pas de remédier aux distorsions de marché observées dans le secteur de la livraison de colis dans le cadre du commerce électronique. En proposant une livraison gratuite, les modèles économiques des acteurs du commerce électronique non réglementés créent des distorsions sur le marché et exerce une pression sur les prix et les salaires. Les citoyens doivent être en mesure de faire un choix éclairé entre opérateurs dans un marché libre. La révision de la DSP doit s'accompagner non seulement de normes environnementales, mais aussi d'une réglementation stricte du marché du commerce électronique, de mesures de cohésion sociale garantissant des salaires et des conditions de travail décents à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement postale.

**Nous avons besoin de vous - Aidez-nous à sauver notre poste en soutenant notre engagement ! Veuillez enregistrer un court message de soutien et l'envoyer à :** Point de contact du syndicat

Pour plus d'informations et de documents de référence :

<https://www.uni-europa.org/news/save-our-post-european-postal-workers-campaign/>

1. <https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/postal-services/legislation-implementation-and-enforcement_en> [↑](#footnote-ref-2)
2. <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/44044> [↑](#footnote-ref-3)